



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Août 2026



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

<https://www.revetefal-pitya.net>

soumission@tefal-pitya.net

revuetefal.pityaupgc@gmail.com

BP 1328 Korhogo

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net
revuetefal.pityaupgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

**UFR Sciences Sociales
Département d'Histoire
BP 1328 Korhogo**

E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643

COMITE EDITORIAL

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT DE REDACTION :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

COORDONNATEURS DE PUBLICATION :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TRESORIERE :

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

CHARGES DE DIFFUSION :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

WEBMASTER : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ÉDITEUR : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuefefal-pitya.net>

COMITE SCIENTIFIQUE

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKON, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

COMITE DE REDACTION

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

COMITE DE LECTURE

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique	1-11
2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne	12-27
3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale	28-43
4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)	44-60
5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes	61-80
6. Sébastien GUIPO, L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)	81-96
7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)	97-109
8. Moussa Fadiala BOCOUM, L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale	110-124
9. Kossia Blandine KRA, Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)	125-138
10. Kouamé Koffi, Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation	139-154
11. Mitanhantcha YEO, La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)	155-167
12. Cédric-Aurel MANZENZA, La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)	168-180
13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)	181-202
14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle	203-214

15. ABDOURHIMOU Hassane, Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Zigui (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856	215-228
16. BIRBA Noaga, Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)	229-247
17. DEMBO YANGA, L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960	248-272
18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles	273-287
19. Gaoussou KAGNASSY, Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique	288-304
20. Awa SOROGO, Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911	305-318
21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso	319-336
22. DOGNON Elavagnon Dorothée, La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain	337-357
23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle	358-375
24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Benin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou	376-392
25. Paul SALATOU, Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011	393-408
26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson	409-423

VIOLENCE POLITIQUE ET GOUVERNANCE IMPÉRIALE DANS LE SONGHAY AUX XVe-XVIe SIÈCLES

Jean-Max Pamphil BENIE

Université Alassane Ouattara/Bouaké, Côte d'Ivoire

Email : assueaffoua@gmail.com

&

Massandjé FADIKA KANO

Université Alassane Ouattara/Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : sabusy7791@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse les mécanismes de production et de reproduction du pouvoir souverain dans le Songhay aux XVe-XVIe siècles. Elle a pour ambition de comprendre le processus de gestation, de consolidation et de perpétuation de l'ordre impérial des *Askia* à l'aune de la violence politique pensée et agie comme un principe structurant de la gouvernance impériale. A travers une relecture des chroniques soudanaises (*Tarikhs*), cette contribution, montre que la violence politique sous les *askia* opère à deux niveaux complémentaires : d'une part, elle se révèle comme la matrice fondatrice d'un nouvel ordre dynastique ; d'autre part, elle se présente comme un dispositif régulateur de la gouvernance impériale dans le Songhay. Ce travail met ainsi en lumière toute la complexité d'une culture politique sahélienne largement fondée sur le primat de la force offrant des clés de lecture indispensable pour inscrire la réalité contemporaine de nos états africains dans la longue durée.

Mots clés : Songhay, Askia, violence politique, gouvernance impérial, culture politique.

POLITICAL VIOLENCE AND IMPERIAL GOVERNANCE IN THE SONGHAY EMPIRE (15th-16th CENTURIES)

Abstract

This study analyzes the mechanisms governing the production and reproduction of sovereign power in the songhay Empire during the *Askiya* dynasty (late 15th-16th centuries). It aims to understand the processes behind the genesis, consolidation, and perpetuation of this imperial political model through the lens of political violence, conceptualized and deployed as a structural principle of governance. Based on a critical reading of local sudanese chronicles (*Tarikhs*), this contribution demonstrates that violence operates on two complementary levels : first, as the founding matrix of a new dynastic order ; and second, as a regulatory mechanism of imperial governance in the Songhay. This work highlights the full complexity of a sahelian political culture grounded in the primacy of force, offering indispensable analytical keys to embedding the contemporary political reality of our african States within the longue durée.

Keywords : Songhay Empire, political violence, Sovereignty, political order, médiéval Sahel.

INTRODUCTION

L'empire Songhay aux XVe-XVIe siècles vit son âge d'or. Ce fait est largement admis par le dynamisme de la vie économique, les rapports aux longs cours entretenus avec des partenaires politiques variés, le caractère resplendissant d'une culture intellectuelle et religieuse ayant comme fleuron les villes de Djenné et Tombouctou. Portée par la poigne de souverains dotés d'une aura et d'un charisme légendaire appartenant à la famille des *sonni* et des *askia*, le petit royaume de Gao¹ se transforme par la force du glaive en une superstructure qui impose par sa dimension territoriale, son exceptionnelle longévité et la praxis gouvernementale mêlant religion du terroir et Islam. La vie politique dans l'empire Songhay fut largement marquée par la survenance d'épisodes de violence politique inouïe que conserve jalousement la mémoire des annales de Tombouctou.

La violence politique s'entend comme l'ensemble des pratiques de contrainte matérielle, physique ou verbale transgressant les normes coutumières, successorales établies pour porter atteinte à l'ordre politique en vue d'influer sur le pouvoir impérial. Elle s'articule sous deux formes distinctes : d'une part les violences contestataires et d'autre part les violences d'Etat répressives (G. Bonnot, C. Weiss, 2021, p. 22). Ces manifestations visibles de la contrainte matérielle exercée au songhay transforme le paysage politique dans cet espace. Ces épisodes souvent sombres² de l'histoire du Songhay furent perçus par une partie de l'historiographie comme des symptômes et des facteurs de fragilisation en interne d'un ordre politique qui se désintègre rapidement sous les coups de boutoirs de l'impérialisme saadien en 1591 (M. Tymowski, 1990, p.189-198 ; S.M Cissoko, 1975, p. 157 et J. C. Dédé, 2023, p.164-168 ; 171-175).

Cette étude vise ainsi à souligner la force motrice de la violence politique³ dans le processus de gestation et de consolidation de l'ordre politique songhay des *Askia*, présenté à juste titre comme l'une des plus belles réussites politiques qu'inventa l'ère précoloniale dans le Sahel médiéval. Comment la violence politique envisagée à la fois comme contrainte matérielle, et transgression des normes politique et sociale dans le Songhay contribue-t-elle à générer puis

¹ Les notes que délivrent al-Bakri et al-Idrisi au XIe siècle témoignent de l'islamisation précoce de l'Etat de Gao, du caractère resplendissant de sa capitale, Kawkaw, de son organisation politique et de l'intensité de l'activité économique qui y a cours. Cf. Al-Bakri et al-Idrisi, cités in J. Cuoq, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale au Moyen-Age*, Paris, CNRS, p. 108-109 et 139.

² Il s'agit du sac de Tombouctou sous *sonni* Ali, du martyr des *oulama* sous ce souverain, de l'invasion *saadienne* du Songhay en 1591 et de la décomposition de l'édifice politique songhay et la déportation des familles de *san* les plus prestigieuses à Marrakech en 1593.

³ Technologie de gouvernement souverain, à la fois régulatrice et transgressive, structurellement lié au système patrimonial de l'Etat.

à réguler de l'intérieur l'ordre politique songhay des Askia? La réalisation de cette étude repose sur un ensemble de matériaux constitué principalement des chroniques tombouctiennes⁴ auxquels nous avons joints l'épître⁵ d'al-Maghili à l'*askia* Mohammed et les données émanant des sources⁶ arabes des XIe-XVe siècles. Cette réflexion s'organise autour de deux grandes articulations : la première permettra de faire apparaître la violence politique comme la matrice fondatrice de l'ordre impérial des *askia*. tandis que la seconde servira à révéler le fer, comme un vecteur de transition dynastique et un levier de gouvernance politique dans le Songhay.

1- Le putsch de Mohammed Touré et la fondation de l'ordre des Askia

L'ascension politique de Mohammed Touré au trône représente un moment charnière de la vie politique dans le Songhay. Cette révolution politique intervint en 1493 à l'issue d'une lutte acharnée face aux armées de *Sonni* Baro. Cette bataille s'achève avec la défaite des armées du dernier *Sonni* regnant, Abou Bakr Da'ou. Cette revendication inédite du pouvoir souverain par la sollicitation de la puissance des armées et des armes ouvre le Songhay à un siècle de rupture.

Les feuillets des *Tarikhs* soudanais auxquels s'additionnent la tradition orale⁷ chantée par les griots offrent de précieuses données qui permettent de construire la trame de cette histoire de la prise d'autorité souveraine des *askia* au Songhay. Les faits que décrivent les notes relayées par les chroniques Tombouctiennes se réalisent dans un contexte émotionnelle chargé caractérisé par la mort soudaine⁸ de *sonni*-Ali. La fin tragique de ce premier bâtisseur de la grandeur songhay dans la deuxième moitié du XVe siècle intervient au retour d'une expédition l'ayant conduit dans le Gourma (B. Hama, 1974, p.133 ; D.T. Niane, 1985, p.118). Cette disparition brutale⁹ survenue en 1492 transmet les rênes du pouvoir d'Etat à son fils *Sonni* Abou Bakr Daou, qui l'avait accompagnée dans sa dernière expédition¹⁰ militaire

⁴ M. KATI, *Tarikh el-fettach, ou chronique du chercheur*, traduction française O. HOUDAS et M. DELAFOSSE, 1931, Paris, E. LEROUX, 361 p et A.ES SA'DI, *Tarikh es soudan*, Texte arabe édité et traduit par O. HOUDASs, 1984, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, 554 p.

⁵ Al-Maghili, cité in J. CUOQ, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale au Moyen-âge*, 1975, Paris, CNRS, pp. 398-432

⁶ J. CUOQ, *Idem*, 490p.

⁷ L. KESTELOOT, B. DIENG, *Les épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala/Unesco, 2009, .402p

⁸ M. KATI, *Op.cit.*, p. 99 et A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p.116.

⁹ Novembre en 1492 dans une localité que les auteurs des *Tarikhs* désignent sous le nom de Donogha ou Donoa.

¹⁰ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p.116.

Sonni Abou Bakr-Daou¹¹, est investi à la tête du Songhay conformément aux codes et usages traditionnels en vigueur depuis le XI^e siècle. Selon ses traditions recueillies, les modalités dévolutives du pouvoir politique dans le Songhay sont la règle de primogéniture et celle de germanité (J. Rouch, 1953 :137-259, O. De Sardan, 1984, 299p). La perpétuation lignagère revêt un enjeu mémoriel et identitaire important vu que la royauté s'hérîte uniquement par effet de filiation (J-C Dédé, 2014, p.26). Cette prise de pouvoir s'effectue selon le contrat social qui fonde l'essence du pouvoir monarchique songhay. Elle se réalise selon un cérémonial au cœur duquel l'armée¹² joue un très grand rôle. Sonni Baro est investi au trône songhay le 21 janvier 1493¹³. Cette ascension au trône coïncide avec la montée en puissance au cœur de l'empire d'un front de contestation de la souveraineté impériale conduit par Mohammed Touré¹⁴, fidèle lieutenant de son père. (B. Hama, 1974, p.149).

Ce front¹⁵ du refus constitué essentiellement d'hommes-liges et de frères d'armes de Mohammed-Touré bénéficie de la caution morale des familles de lettrés de Tombouctou et du soutien économique de la bourgeoisie commerçante de cette ville. Cette réalité historique transforme dès les origines une quête personnelle motivée par des intérêts stratégiques, en une conspiration politique savamment orchestrée et habillé du voile de l'islam dans le but de garantir des postures et des intérêts économiques. En face de ce parti minoritaire se dresse celui de Sonni Abou Bakr Da'ou plus ouvert et assez représentatif des aspirations de l'ensemble du corps politique et social songhay eu égard à la structure¹⁶ qu'il arbore.

La concrétisation de ce projet politique se réalise dès l'annonce de l'investiture au trône de Sonni Abou-Bakr-Da'ou. Es Sa'di souligne que : « Dès que le très fortuné, le Très Orthodoxe Mohammed-Ben-Abou-Bekr-Et-Touri, [...] un des principaux généraux de Sonni Ali, eut appris cette nouvelle, il conçut le dessein de s'emparer du pouvoir souverain. »¹⁷. Cette légitimation du pouvoir d'Etat par Mohammed Touré, s'enracine dans cette double volonté de

¹¹ Fils de sonni Ali Ber, légataire désigné du trône de Gao connu comme le dernier souverain d'une lignée dynastique illustre fondée par Ali Kolen qui libère le songhay du joug du Mali.

¹² M. KATI, *Op.cit.*, p. 100.

¹³ Le *Tarikh es-soudan* ne donne pas d'indication précise en ce qui concerne la date de cette ascension au trône de Sonni Abou Bakr Da'ou.

¹⁴ General en chef des armées de sonni-Ali. Il est présenté à travers les *tarikhs* comme un soninké de la fraction des Sylla. Son père ayant une origine du « Torodo ». Il apparaît comme le plus grand souverain du songhay après le fondateur de l'empire.

¹⁵ La structure du parti de Mohammed Touré révèle tout le parti pris des élites intellectuelles et religieuses de Tombouctou et donne sens et crédit à cette notion d'alliance entre trône et autel qui sert de pilier au régime des *askia*.

¹⁶ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 106.

¹⁷ *Ibidem*, p. 117.

faire affirmer des prétentions politiques (S. M. Cissoko, 1975, p.95-96) et remettre en cause une antique règle successorale tout comme le contrat social qui légitime Sonni Abou-Bakr-Da'ou à la tête du Songhay. Cette contestation ouverte de la loi de primogéniture et de l'ensemble du dispositif normatif traditionnel songhay place l'Etat au bord de la déflagration eu égard à la déréglementation profonde des structures de légitimation du pouvoir qu'elle entérine. (J. C. Dédé, 2013, p. 174).

La mise en œuvre du projet de conquête du pouvoir souverain s'amorce après que le futur *askia* Mohammed ait fini de : « [...] combiner de nombreux moyens d'actions et achevé d'agencer le réseau de ses machinations. »¹⁸. Es SA'DI fait ainsi référence à la constitution d'un parti¹⁹, à l'acquisition de la caution morale des marchands et lettrés de Tombouctou et à l'adoption d'un stratagème²⁰ visant à donner une connotation religieuse à une aventure politique soudainement éclairée par l'affirmation d'une volonté de s'assumer un destin de souverain, en violation²¹ flagrante des règles coutumières songhay (J.C Dédé, 2013, p.174). C'est à juste titre que Mohammed Touré bien avant le début des hostilités militaires envoie des émissaires au Sonni Abou Bakr Da'ou afin de le convaincre d'embrasser l'islamisme.

Le déclenchement du mouvement insurrectionnel porté par Mohammed Touré s'effectue quatre mois²² après l'élection au trône de Sonni Abou Bakr Daou. La confrontation militaire entre les forces belligérantes a lieu sur deux théâtres différents que sont Donogha et Ankogho, à quelques encablures de Gao, centre politique de l'empire. Cette opposition selon les termes des auteurs des *Tarikhs*²³ fut caractérisée par sa violence inouïe. Le premier assaut est lancé par les troupes fidèles à Mohammed Touré. Elles choisissent d'aborder l'adversaire par surprise en intervenant dans la nuit du 13 Février 1493. Cette attaque surprise est repoussée par l'armée du Songhay. Les forces insurgées contraintes de prendre la fuite, se replient dans le bourg d'Ankogho, voisin de Gao. Ils y refont leurs forces et peaufinent leur stratégie. Après ce

¹⁸ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 117.

¹⁹ Ce réseau de machination était constitué des *oulama* de Tombouctou, les membres de quelques grandes familles commerçantes, des gouverneurs de province, des chefs militaires puis des notables, des savants et des jurisconsultes arabo-berbères.

²⁰ Faire revêtir le parfum de *djihad* à une agression politique et à une entreprise injuste, séditionnelle qui sape les fondements de l'Etat songhay.

²¹ La coutume songhay n'admet pas le pouvoir comme la possibilité d'imposer sa propre volonté à l'intérieur d'une relation sociale. Ce principe fondateur de l'Etat songhay est complètement invalidé par le putsch de Mohammed Touré.

²² La confrontation militaire entre sonni Baro et Mohammed Touré se déroulent entre Février et mars 1493. Le *Tarikh el-fettach* parle d'une seule bataille militaire entre les deux forces ténues le 2 avril 1493 quatre mois après le décès de sonni Ali alors que le *Tarikh es-soudan* fait état de deux rencontres entre ces armées qui eurent lieu le 18 Février et le 3 mars de l'année 1493.

²³ M. KATI, *Op.cit.*, p. 101-102 ; A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 105-106.

temps de répit, les deux armées s'affrontent à nouveau dans le bourg d'Ankogho, ayant servi de refuge aux forces de Mohammed Touré. L'adversité est meurtrière, le combat violent. Mieux préparés cette fois-ci, les forces armées de Mohammed Touré parviennent à prendre le dessus sur les troupes du Songhay. Vaincu Sonni Barou, s'enfuit à Diaga au moment où Mohammed Touré s'empare de tous les leviers du pouvoir souverain dans le Songhay.

Cette victoire de Mohammed Touré revêt ainsi donc une dimension fondatrice²⁴. Elle consacre le passage définitif d'une légitimité forgée et ancrée dans la tradition successorale en vigueur sous les *Za* et les *Sonni* depuis le XI^e siècle, à une légitimité politique d'un genre nouveau, construit sur le primat de la force, de l'audace et de l'intelligence militaire. La réussite de ce coup de force brise un équilibre séculaire garanti par la viabilité des antiques mécanismes de dévolution du pouvoir politique dans le Songhay depuis le VIII^e siècle. Les relevés dynastiques²⁵ des princes songhay de la famille des *Za* et des *Sonni* laissent entrevoir cette exceptionnelle linéarité observée dans la transmission du pouvoir au sommet de l'Etat songhay. Du VIII^e au XV^e siècles 50 souverains²⁶ se succèdent à la tête du royaume de Gao puis de l'empire Songhay au XV^e siècle. Ces listes dynastiques que relaie les *Tarikhs* révèlent que ces dignitaires politiques appartiennent tous à la parentèle des *Za*.

Cette continuité observée dans la dévolution du pouvoir monarchique dans le Songhay depuis *Za-al-Ayaman*²⁷ bien avant le XI^e siècle jusqu'à *Sonni* Abou-Bakr-Daou au XV^e siècle, assure tout un crédit aux antiques normes traditionnelles ayant régenté avec brio la transition du pouvoir dynastique dans le Songhay. Le coup de force de Mohammed Touré rompt ainsi cette dynamique séculaire. Pour la première fois dans le Songhay depuis le XI^e siècle, l'élection au trône se négocie et se décide par le recours aux armes. Le caractère inédit de cette transition politique forcée exécutée en violation de la règle de primogéniture et des principes fondateurs de ce qui fait la substance même de la royauté Songhay, frappe d'illégitimité²⁸ Mohammed Touré et d'illégalité le régime qu'il inaugure en 1493. La royauté étant d'essence sacrée et le pouvoir politique dans le Songhay ne pouvant se transmettre qu'au sein de la parentèle des *Za*,

²⁴ L'acte d'agression et d'injustice portée contre l'appareil normatif songhay et *Sonni* Abou Bakr Da'ou produit un ordre juridique, institutionnel ou étatique qui s'auto-légitime par sa propre réussite.

²⁵ M. KATI, *Op.cit.*, p. 4-6.

²⁶ 14 souverains avant le XI^e siècle, tous païens, 17 souverains défilent sur le trône songhay après la conversion de *Dia-Kosoi* (1009-1335) et 19 princes font leur ascension au sommet de l'Etat songhay après le changement de titre dynastique qui s'effectue avec *Ali-Kolen* après son triomphe sur le Mali.

²⁷ Nom du premier souverain qui occupa le trône de Gao.

²⁸ La royauté de Mohammed Silla est frappée d'illégalité et d'illégitimité parce qu'il s'agit d'une usurpation flagrante du pouvoir royal. Elle enfreint les dispositions légales qui commandent la dévolution du pouvoir dynastique au Songhay. La royauté selon les normes sociales songhay s'héritent uniquement par filiation.

Mohammed Touré par son ascendance paternelle²⁹ ne pouvait nullement prétendre au trône impérial songhay.

Le recours à la force rend donc viable une quête politique que les codes et usages traditionnels qui ont longtemps structuré avec succès la transmission du pouvoir dynastique dans le Songhay interdisent. Ce basculement politique profond incarné dans le putsch de Mohammed Touré s'impose comme le marqueur le plus absolu d'une grande transition dans l'histoire politique du Songhay. Cette révolution de 1493 réécrit les règles de la transition du pouvoir monarchique dans le Songhay.

A la fois vecteur de revendication et de conquête du pouvoir d'Etat (S. Sangaré, 2012, p. 135-146) mais surtout levier de communication politique et symbolique, le recours à la force pure fonde désormais le pouvoir d'Etat. La confiscation et la consolidation de ce pouvoir indûment acquis, se réalise par la mise en branle d'un programme savamment pensé de légitimation (G. A. Ntaa ; M. Paré, 2021, p. 52-53 ; J-C. Dédé, 2013, 171-184) faisant cohabiter droit, sacré et libéralités économiques dans un contexte politique songhay traversé par une crise des institutions (S. M. Cissoko, p. 95-96) et une désubstantialisation avancée des principes fondateurs de la gouvernance politique dans le Songhay consacré par la prise d'autorité souveraine des *askia*.

2- Le glaive comme vecteur de transition dynastique au Songhay

La réussite du coup de force de Mohammed Touré sert sur toute la période de vie du régime des *askia*, de modèle-maître perpétué par ses ayants droits au trône. Le pouvoir réel devient alors celui des armes, de la force, quand il devait découler naturellement et uniquement de la tradition et de l'histoire (J. C. Dédé, 2013, p.174-175). Ce fait est largement illustré par les prises de pouvoir successives des *askia* Moussa, Mohammed-Bouankan, Ismail, Mohammed-Bâno, Ishâq II et Mohammed-Gao. Tous ces souverains³⁰ de la dynastie des *askia* accèdent au trône en usant de la contrainte matérielle. Sur un total de dix³¹ souverains répertoriés par les *tarikhs*, sept accèdent au trône par le recours explicite à la violence martiale, déstabilisant l'ordre politique établi par la sédition et l'épreuve de force militaire.

²⁹ Les *Dia* ou *Za* et les *Sonni* sont en effet membres de la même parentèle qui détient le droit exclusif de souveraineté dans le royaume de Gao. A part elle aucun autre ne peut y prétendre. La prédominance de cette parentèle est construite sur un mythe fondateur qui donne naissance à la royauté de Gao.

³⁰ A l'exception des *askia* Ishâq I, Daoud et El-Hadj. Tous les autres furent à l'image de Mohammed Touré des usurpateurs.

³¹ Il s'agit de l'*askia* Mohammed, des six souverains cités plus haut que nous considérons comme des usurpateurs auxquels s'ajoutent Ishâq I, Daoud et El-Hadj.

L'Askia Moussa³² profite de la vulnérabilité physique de son père, pour conduire un mouvement insurrectionnel qui aboutit en 1529 à sa déposition et à son internement dans l'une de ses résidences au palais de Gao. Cette interruption brutale de l'ordre politique, répond principalement à la volonté légitime de l'aîné des fils de l'Askia Mohammed de soustraire l'appareil d'Etat à l'influence grandissante du Hougou-Korei-Koi Ali Foulan³³ et de préserver sa propre vie tout en revendiquant plus d'équité, de justice et de transparence dans l'attribution³⁴ des charges politiques au sein de l'Empire (J-C Dédé, 2023 : p.83-85). La déposition de l'Askia Mohammed illustre la logique interne de ces violences contestataires.

Mohammed-Benkan accède au trône en 1531-1532. Son élévation au pouvoir souverain intervient après la mort du titulaire du pouvoir souverain l'Askia Moussa en 1531. La fin tragique³⁵ de cet Askia, intervient à l'issue d'une révolte déclenchée par ses frères de sang. Ces derniers choisissent de recourir aux armes pour s'élever contre un régime de terreur qui avait érigé au rang de principe de consolidation du pouvoir la purge³⁶ systématique des frères³⁷ consanguins, considérés comme une menace à la survie du pouvoir qu'il exerce. Cet épisode de la vie politique au Songhay illustre la dialectique entre terreur d'Etat et violence contestataire.

L'Askia Moussa meurt à l'issue d'une confrontation militaire fratricide ayant eu lieu en avril 1531. Cette conspiration politique portée par le *Cha'a farma*-Alou Sai, au nom de la proclamation du droit à la vie de ses frères, met fin à un règne éphémère de l'Askia Moussa à la tête du Songhay. Elle ouvre par la même occasion une compétition politique rude entre prétendants au siège impérial devenu vacant après la mort³⁸ de son titulaire. Cette course au pouvoir s'achève avec le coup de force du *Kourmina-Fâri* Mohammed-Benkan. Avec la complicité de son frère Otsmân-Tinfiran, il s'empare du trône et neutralise promptement le *Cha'a-farma* Alou Sai, pourtant véritable maître-d'œuvre de l'éviction de l'Askia Moussa.

³² Fils aîné de l'askia Mohammed. Il accède au trône songhay le 15 Aout 1520. Il trouve la mort en 1531 après un règne éphémère qui dure 1 an et neuf mois. Il est présenté par les dépositaires de la culture intellectuelle de Tombouctou comme un être vil et méprisable pour qui le trône du Songhay était si haut placé au regard de son impéritie.

³³ Serviteur royal qui à la charge des affaires domestiques du palais, « chef des eunuques du palais », désigné sous le titre de *Hugu-Korey-Koy*. Conseiller royal et homme de confiance de l'askia Mohammed, il prit à ce titre une part active dans la gestion des affaires publiques vers la fin de son regne.

³⁴ La nomination de Bella ben askia Mohammed à la charge de *Benga-farma* après la mort de Ali Yamra qui occupait ce poste depuis des décennies. Cette désignation à cette charge du cadet des fils de l'askia Mohammed à cette haute responsabilité, nourrit haine et jalousie de la part de ses frères aînés en particulier le *fari-Mondzo-Moussa*.

³⁵ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p.156 ; M. KATI, *Op.cit.*, p.143-144.

³⁶ La purge des frères de sang était pensée et agie comme un levier de mise en scène de son pouvoir mais aussi une technologie du pouvoir.

³⁷ M. KATI, *Op.cit.*, p. 142.

³⁸ A. ES SA'DI, *Op.cit.*, p. 156.

L'élimination du faiseur de roi témoigne de la versatilité des pactes de circonstance au sein de l'élite dirigeante. Ce jeu subtil traditionnel des hostilités et des alliances se reproduit sur la scène politique songhay et entraîne de nouvelles fragmentations du tissu social, des barrières internes, visibles ou invisibles, mouvantes en fonction des aléas des alliances politico-militaire (P. Diagne, 1967, p. 176). Mohammed-Benkan fut investi au trône impérial au moment où le *Cha'a-farma* prenait le chemin de l'exil.

Le règne de l'*askia* Mohammed-Benkan dure six ans. Il s'achève en 1537 par sa déposition par son cousin par paternel, le *Fari-moundio* Ismail. M. KATI indique que : « [...] C'est en l'année 943 (avril 1537), que l'*Askia* Ismail fils de l'*Askia* Mohammed et cousin par son père de l'*Askia* Mohammed-Benkan, se révolta contre ce dernier et fut proclamé souverain hors des murs de la ville de Gao. »³⁹. Le règne de l'*Askia* Mohammed Benkan fut donc abrégé par un mouvement insurrectionnel mené en réalité⁴⁰ par son cousin, le *Fari-moundio* Ismail. La déposition⁴¹ de l'*askia* Mohammed-Benkan intervient en 1537. Cette prise de pouvoir met fin brutalement à un règne de six ans. Cette conquête du pouvoir d'Etat par voie de violence est nourrie par une volonté de laver un affront afin de redorer le blason de la famille du fondateur de la dynastie des *Askia* interné⁴² sur une île par l'*Askia* Mohammed-Benkan. Le *Fari-moundio* Ismail dépose son cousin l'*Askia* Mohammed-Benkan et remet en cause les liens de fraternité et le serment de fidélité qui l'unissait à son pouvoir. Dès son élévation au pouvoir souverain, l'*Askia* Ismail met en œuvre une politique visant à expulser le prince déchu du Songhay. Pourchassé, l'*Askia* Mohammed-Benkan s'exila d'abord dans le Mali avant de s'installer⁴³ définitivement avec sa famille dans la ville principale de Sama.

Tout comme Mohammed-Benkan et Ismail, Mohammed-Bâno se révolte contre son cousin El-Hadj, le dépose et confisque⁴⁴ le pouvoir d'Etat en 1586-1587. Le règne de Mohammed Bâni à la tête du Songhay dure un an et quatre mois. La mort subite de cet *Askia* survient au moment de l'ouverture des hostilités militaires entre ses armées et celles du *Balama* Mohammed-Es-Salek⁴⁵. Cette disparition brutale fait franchir un seuil à la confrontation

³⁹ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 160.

⁴⁰ Es SA'DI présente une autre version de cette prise de pouvoir de l'*askia* Ismail. Selon cette thèse le *dendi-fari* Afoumba serait l'auteur du putsch qui renverse Mohammed-Benkan. Alors que des notes relayées par Es SA'DI nous donnent de voir l'*askia* Ismail déposé son frère Mohammed-Benkan.

⁴¹ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 150-151.

⁴² *Ibidem*, p. 145.

⁴³ *Ibidem*, p. 153.

⁴⁴ M. KATI, *Op.cit.*, p. 230.

⁴⁵ Cette guerre civile divisa le Songhay et préfigura la ruine du Songhay et son invasion par les troupes du sultan Maulay Ahmed-El-Mansour en 1592.

politique, transformant la rivalité pour le trône en une crise d'un type nouveau faisant intervenir des membres de la Cour.

Cette bataille remet en selle les grands dignitaires⁴⁶ de la cour du souverain déchu dans leur rôle de faiseur de Roi. Le parti qu'il compose choisit de contrôler de manière stratégique l'information relative à la mort du souverain regnant afin de travailler dans l'ombre à organiser la succession dynastique. Le but d'une telle manœuvre politique consistait à éliminer de la course au trône tous les fils de l'Askia Daoud et à porter au pouvoir souverain leur favori, représenté par l'aîné des prétendants présents, fils de l'askia Ismail. Ce complot ourdi dans l'ombre est vite révélé à l'Askia Ishâq II le Zaghrani, fils aîné de l'Askia Daoud, qui en profite pour s'imposer à la cour au regard de son aura, de sa bravoure militaire et de la représentativité du parti qui porte sa candidature au trône. L'ascension au pouvoir de l'Askia Ishâq II et de son parti constitué de ses frères fils de l'Askia Daoud⁴⁷ est la résultante d'un opportunisme politique mêlé d'audace militaire qui lui permet de confondre les réseaux de clientèle installés à la Cour puis de les obliger au prix de leur survie à lui décerner tous les leviers de l'autorité souveraine dans le Songhay.

La conquête du pouvoir d'Etat par voie de violence s'impose ainsi par la pratique comme norme au Songhay. Elle disqualifie au passage les antiques mécanismes traditionnels de transmission du pouvoir politique. Cette intrusion de la culture du glaive dans le cœur du jeu politique Songhay dynamise la scène politique. Elle la transforme en un théâtre privilégié d'expression de la violence instrumentale sous toutes ses formes avec comme but inavoué la désignation du nouveau locataire du trône de Gao. Ce panorama politique que nous dressons sur la base de la réalité politique ayant cours dans le Songhay au XVI^e siècle montre à quelle point l'élévation au trône dans cet espace rime désormais avec mobilisation exceptionnelle de la force comme seul argument viable. Le jeu politique qui a cours dans le Songhay à cette époque reste fortement rythmée par une totale invalidation des normes coutumières et une faiblesse institutionnelle constatée. Ce fait révèle la force comme principe structurant de la succession dynastique dans le Songhay aux XV^e-XVI^e siècle. Loin d'infirmer cette règle, l'avènement au trône des Askia Ismail, Ishaq I et Daoud en apparence plus pacifiques, procèdent en réalité d'une violence de type procédurale, tout aussi décisive, fondée sur le contournement méthodique des normes traditionnelles devant régenter la transition du pouvoir dynastique.

⁴⁶ M. KATI, *Op.cit.*, p. 240.

⁴⁷ Ils étaient au total soixante-dix, enfants petits enfants et descendants de l'askia Daoud. L'aîné d'eux tous étaient Ishâq le Zaghrani.

3- Violence politique, levier de restructuration de l'appareil d'Etat

La violence politique qui a cours au Songhay se révèle aussi comme un puissant levier de gouvernance politique. Elle est exhibée comme un moyen efficace de renouvellement de l'appareil d'Etat. Par ses dimensions performative et rituelle, elle agit comme ce levain qui aide à la reconfiguration des cercles du pouvoir et à l'oxygénation de la carte des hiérarchies politiques et militaires dans le Songhay. La force motrice de ce recours quasi-rituel au glaive dans la gestion des affaires publiques se perçoit vite à travers les choix politiques exécutés dès le sacre du souverain et à l'occasion des mouvements de révolte. Ces affectations militaires consécutives à la crise qui sévit dans l'empire servaient à construire la nouvelle armature politique du pouvoir investi, en vue de sa consolidation et de sa pérennisation dans le temps.

Dès leur ascension au trône, les détenteurs de la puissance souveraine dans le Songhay opèrent des choix stratégiques majeurs. Ces nominations politiques qu'ils effectuent, servent dans un premier temps à faire affirmer le caractère patrimonial⁴⁸ d'un pouvoir politique ancré dans les traditions ancestrales songhay. Les affectations aux charges politiques les plus stratégiques intervenaient dès l'avènement au trône d'un nouvel *Askia* à la tête de l'empire. Elles hissaient en selle des frères de sang, dont le profil était recherché pour combler des postes laissés vacants après la révocation, l'internement et la fuite de leurs anciens titulaires. Les désignations politiques réalisées par les *Askia* Moussa, Ismail, Ishâq I et Daoud, en particulier, tous fils de l'*Askia* Mohammed plébiscitent une telle culture politique de la redistribution des ressources de l'Etat.

Dès son accession au trône en 1537, l'*Askia* Ismail élève à la charge de *Fari-mondzo* son frère⁴⁹ Daoud. Il confie dans le même temps la charge de *Kormina-fari* à Hémadou, le fils de Haryao, dont la mère est la fille de l'*Askia* Mohammed. L'*Askia* Ishâq, en 1539, pérennise cette culture de gratification politique en enlevant la charge de *Kormina-fari* à Ali-Kochiya pour la confier⁵⁰ à son frère Daoud, qui monopolisa cette charge jusqu'à son avènement au trône. L'*Askia* Daoud, une fois au trône, opéra également plusieurs ajustements politiques au sommet de l'appareil d'Etat. En 1549, il responsabilisa respectivement ses frères Mohammed-Benkan et El-Hadj aux charges de *Fari-mondzo* et de *Korai-farma*. Mohammed-Bâno inaugure également sa prise de pouvoir par des nominations à des offices⁵¹ importants de l'empire. Il

⁴⁸ Le pouvoir était conçu comme le patrimoine de la famille régnante. L'Etat monarchique se pense, s'entretient et se perpétue au sein de la lignée du fondateur de la dynastie.

⁴⁹ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 156.

⁵⁰ Ibidem, p. 161.

⁵¹ A. ES SA'DI, *Op.cit.*, p. 165.

choisit en 1587 ses frères⁵² Salah et Mohammed Es-Salêq pour occuper les postes de *Kormina-fâri* et de *Balama*. Ces premières nominations politiques concernaient des offices⁵³ essentiels pour l'équilibre du pouvoir, le fonctionnement de l'appareil d'Etat et la survie économique de l'empire. Cette nouvelle réalité établissait, comme critère de promotion aux charges les plus significatives de l'empire, la primauté du lien de sang, mais surtout la qualité des rapports unissant les nouveaux élus au détenteur du pouvoir suprême.

Cette volonté de promouvoir à chaque nouvelle ascension au trône, des hommes de confiance recrutés au sein de la parentèle familiale des *Askia* s'accorde avec l'essence⁵⁴ même du pouvoir songhay (J. C. DEDE, 2013, p.165) et de la configuration politique du XVI^e siècle, marquée par cette culture politique de la déposition et des règnes éphémères⁵⁵. Cette réalité nouvelle obligeait à bâtir l'ensemble du dispositif impérial autour de frères et d'hommes de confiance, considérés comme des extensions de la personne du souverain, afin d'approprier le pouvoir et de le pérenniser sur une longue période. Ce rituel des premières désignations politiques s'applique prioritairement aux provinces majeures de l'Empire, telles Kabara et Tendirma, siège du pouvoir du *Balama* et du *Kourmina-Koi*. En y plaçant des frères de sang, le souverain cherche autant à réguler ces espaces vitaux qu'à fidéliser ces élites politiques en les tenant à distance de Gao, le centre de gravité du pouvoir. Cet éloignement protecteur vise à prémunir contre les coups de force un pouvoir conquis de hautes luttes, par le sang et le glaive.

Les querelles de légitimité, révoltes et autres séditions, par leur issue heureuse ou malheureuse, contribuaient grandement à la reconfiguration du dispositif administratif et politique de l'empire. Ces crises régulières qui secouaient le sein de l'empire offraient l'opportunité au souverain de faire des ajustements politiques et de promouvoir aux charges laissées vacantes des hommes de confiance provenant de sa parentèle. Plus que de simples révélateurs d'une crise institutionnelle profonde, ces mouvements de révolte se révèlent être des véhicules d'expression politique et symbolique. La crise nourrit l'Etat songhay. Elle

⁵² A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 195.

⁵³ Des offices militaires constituées du *Kourmina-fari*, vice-roi, gouverneur des provinces occidentales de l'empire. Il dispose d'une armée ; du *dendi-fari*, le gouverneur des provinces orientales (le Dendi), et du *balama*, commandant du corps d'élite de l'armée, basé à Kabara. Un appareil fiscal et commercial avec le *Fari-mondzo*, inspecteur général de l'agriculture, collecteur des taxes agricoles et le *Korai-farma*, administrateur chargé des affaires économiques et enfin la logistique et la mobilité administré par le Hi-Koi, chef de la flotte impériale.

⁵⁴ La légitimité politique s'ancre dans une antique tradition de patrimonialisation du pouvoir constituant un des principaux fondements de l'idéologie royale songhay.

⁵⁵ En dehors de L'*askia* Mohammed (36 ans) et de ses fils Ishâq (9 ans) et Daoud (34 ans), tous les autres *askia* connurent des règnes dont la durée en moyenne n'égale pas six ans.

l'entretient et aide à sa perpétuation par le biais de la recomposition du tissu politique qu'elle engendre.

La rébellion du *Kormina-fâri* Otsman-Youbabo éclate après l'avènement au trône⁵⁶ de l'*askia* Moussa en 1528. La confrontation militaire qui oppose les forces de l'*askia* à celle de son frère le *faran* Otsman se déroule entre Akakal⁵⁷ et la ville de Kabara en 1529. L'*askia* sortit victorieux de cette opposition militaire. Les principales figures de cette rébellion dont le *faran* Otsman-Youbâbo prirent la fuite. Otsmân trouva refuge dans le territoire de Tomni où il habita jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1556-1557. Ce succès militaire de l'*Askia* Moussa s'accompagne de réforme politique majeure. L'*Askia* choisit de pourvoir la charge laissée vacante après la fuite de Otsman. Il désigna⁵⁸ à cette charge son frère Mohammed-Benkan.

La révolte⁵⁹ du *Balama* Mohammed Es-Salek désorganisa le Songhay de l'intérieur. Cette guerre civile préfigura la débâcle de Tondibi en 1591. A l'issue de cette crise, l'*Askia* Ishâq II fit de nombreux réajustements politiques. Il décide tous ces ajustements après avoir réussi à démanteler les réseaux du complot contre l'Etat et administrer un châtimement exemplaire⁶⁰ aux insurgés. Il investit Mahmoud-ben-Ismael des fonctions de *Kormina-fâri*, son frère Mohammed Kagho fut nommé *Balama*, Mohammed Hayko, fils du *Kormina-fâri* Abdallah, fils du prince *askia* El-Hadj Mohammed devint *Binka-farma*. Le souverain éleva en outre Yamba-ould-sai-oulou, *Fâri-mondzo*, El-Hasen fut promu Tombouctou-koi et Akhmadol devint magcharen-koi⁶¹.

Sous l'*askia* El-Hadj l'Etat songhay dut faire face à de nombreux mouvements de révoltes. Au nombre de ces crises nous pouvons citer la révolte du *Kormina-fâri* El-Hâdi, frère de l'*askia* El-Hadj qui eut lieu en 1584. Le *Kormina-fâri* El-Hâdi : « [...] avait quitté Tendirma et s'était rendu à Kagho avec l'intention d'y provoquer une révolte et de s'emparer du pouvoir »⁶². Il déclencha ce mouvement insurrectionnel en 1584. Cette conspiration politique fut étouffée dans l'œuf et son principal initiateur fut arrêté dans la maison du prédicateur où il s'était réfugié sous la pression de l'armée de l'*askia* pour demander la grâce du souverain. Cette

⁵⁶ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 135-140.

⁵⁷ S'écrit aussi Akakan.

⁵⁸ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 140.

⁵⁹ Guerre civile qui opposa le *Balama* Mohammed es Sadeq à son frère l'*askia* Mohammed-Bâni. Cette crise fragilisa le Songhay et préfigura sa décadence bien avant l'invasion marocaine du songhay par les troupes marocaines en 1593.

⁶⁰ A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 205-208.

⁶¹ *Ibidem*, p. 208.

⁶² A. Es SA'DI, *Op.cit.*, p. 190.

révolte s'achève avec l'enfermement de El-Hâdi à la prison de Kanato tandis que ses partisans furent pour la plupart bâtonnés et révoqués de leurs charges officielles. Cette période difficile de la vie de l'empire se referma avec des nominations faites par l'*askia* El-Hadj pour pourvoir les offices laissés vacants. Il nomma à la charge de *Balama* son fils Mohammed. Il éleva dans le même temps à la charge de *Hi-koy* Mohammed-Oua'ban-Dankolko, qui exerçait bien avant la charge de *Kala'a cha*.

La violence politique sert ainsi de levier viable à la recomposition du paysage politique par le biais des promotions qu'elle engendre. Par ses manifestations performatives, elle apparaît comme un instrument viable de restructuration de l'appareil politique en vue de le rendre plus efficace par l'élévation à ces charges de fidèles et d'hommes alignés par les liens du sang.

CONCLUSION

La ritualisation du recours à la force dans le jeu politique ayant cours au songhay permet de plébisciter la violence dans ses formes les plus spectaculaires et subtiles comme l'un des mécanismes les plus aboutis de construction de l'ordre impérial songhay. Elle porte sur les fonds baptismaux le régime des *askia*, le légitime sur le plan religieux et aide à l'incarner symboliquement dans son caractère plus « orthodoxe ». Elle apparaît aussi comme un puissant instrument de gouvernance du pouvoir dans le Songhay. Le recours à la contrainte matérielle s'impose de fait aux normes et traditions en vigueur, pour régenter la transition du pouvoir, assurer le renouvellement de l'appareil d'Etat par le vent des gratifications politiques et militaires qui accompagne toute nouvelle élection au trône. Par-delà tout, la violence politique reste un moyen de régulation efficace des élites qu'elle aide à discipliner et à fidéliser encore plus. Plus que simple symptôme et facteur de désintégration de l'empire Songhay, la violence politique se révèle être le principe actif qui assure à l'ordre impérial songhay toute sa jouvence en lui garantissant viabilité, val.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1- SOURCES

- CUOQ Joseph, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIème au XVIème siècle*, Paris, CNRS, 490 p.
- ES SA'DI Abderrahmane, 1981, *Tarikh es-Sūdān*, trad. O. Houdas, 3e éd., Paris, A. Maisonneuve, 535 p.
- KATI Mahmoud, 1981, *Tarikh el-Fettach*, trad. O. Houdas, Paris, Ernest LEROUX, 361p.

2- BIBLIOGRAPHIE

- CISSOKO Sekéné Mody, 1975, *Tombouctou et l'empire songhay*, Abidjan/Dakar, NEA, 246p.
- DEDE Jean-Charles, 2013, « La chute de l'empire des askia : reconsidérer la question des causes par l'étude des structures et représentations du pouvoir monarchique », Godo-Godo, *Revue d'Histoire d'Arts et d'Archéologie Africains*, n° 23, p. 163- 185.
- DEDE Jean-Charles, 2023, « Ali-Folen : un valet au cœur du pouvoir monarchique songhay », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, n° 41, p. 74-88.
- DIAGNE Pathé, 1967, *Pouvoir politique traditionnelle en Afrique Occidentale. Essai sur les Institutions politiques précoloniales*, Paris, Présence Africaine, 294p.
- BONNOT Gaëtan ; WEISS Clement, 2021, « Violences politiques », *Hypothèses*, n°122, pp. 15-26.
- HAMA Boubou., 1966, *Histoire d'un peuple : les zarma-songhay*, Paris, Présence africaine, 278p.
- KESTELOOT Lilian ; DIENG Bassirou., 2009, *Les épopées d'Afrique Noire*, Paris, Editions Kartala/Unesco, 402p.
- NTAA Anoh Georges ; PARE Moussa, 2021, « Hégémonie et légitimation du pouvoir chez les francs et songhay à travers les mythes et légendes d'origine », *Revue Ivoirienne Histoire*, n°37, p.45-56.
- SANGARE Souleymane., 2012, « Contribution à l'étude des fondements de la contestation des pouvoirs d'Etat en Afrique : le cas de l'empire songhay aux XVIe siècles », *Ethiopiennes : Revue socialiste de culture négro-africaine*, n°88, p. 135-146.
- Tymowski M, 1990, « légitimation du pouvoir de la dynastie des askia au songhay du XVIe siècle : Islam et culture locale », *Hémisphère, Studies on Cultures and Societies*, n°7, p. 189-198.